



A 35 minutes de Bordeaux et 1h45 de Paris, le territoire de GrandAngoulême offre une très bonne qualité de vie grâce à sa situation privilégiée au sein de l'Arc atlantique et une offre culturelle diversifiée, dont le point d'orgue est le festival de BD qui s'y déroule tous les ans.

La Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême s'inscrit dans une dynamique forte de transition énergétique, qui est une des priorités de son projet d'agglomération : plan climat volontaire depuis 2007, labellisation CAP Cit'ergie et TEPcv, et lauréate de l'appel à projet régional TEPoS.

GrandAngoulême issue de la fusion de 4 EPCI a vu son périmètre et ses compétences s'élargir au 1^{er} janvier 2017 (38 communes - 140 000 habitants).

Dans ce contexte, GrandAngoulême propose un service de Conseil en Energie Partagé (CEP) auprès des communes adhérentes à ce dispositif. L'objectif est d'accompagner les communes dans la construction et la mise en œuvre de leur plan d'actions d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables (ENR) sur leur patrimoine.

Au-delà des économies d'énergies générées, le dispositif de CEP vise à démontrer la capacité de GrandAngoulême à porter une stratégie énergétique fédératrice.

A ce titre, GrandAngoulême recrute un :

1 Conseiller en Energie Partagé (H/F)

Technicien Territorial (Cat. B)

Temps complet

Contrat à durée déterminée 1 an (renouvelable)

Sous la responsabilité du Technicien énergie, vous animerez le service de conseil en énergie partagé (CEP). A ce jour, 8 communes membres ont choisi d'y adhérer, et à partir du 1^{er} janvier 2018, le service va s'étendre à d'autres communes. Vous serez en charge :

Missions principales :

- Promouvoir le service de conseil en énergie partagé en incitant les communes à adhérer au service, et mettre en réseau les communes bénéficiaires
- Sensibiliser, informer les collectivités (élus, agents, utilisateurs) sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (ENR)
- Mettre en place le suivi des consommations d'énergie et d'eau à l'aide de l'outil fourni par l'ADEME. Former les collectivités à réaliser elles-mêmes le suivi à long terme
- Présenter, mettre en valeur les résultats : bilan des consommations dépenses, rapport de suivi et plan d'actions
- Participer à la gestion administrative (note, courriers, délibération, rapport...)
- Réaliser des diagnostics simplifiés des bâtiments communaux, proposer et prioriser les actions.
- Réaliser des diagnostics du parc d'éclairage public des communes adhérentes, proposer et prioriser les actions
- Accompagner techniquement les projets de rénovation et de construction,
- Accompagner techniquement les communes adhérentes et faire le lien avec le Centre Régional des Energies Renouvelables sur les projets d'installation d'ENR, notamment réseau de chaleur bois.
- Conseiller et accompagner les communes adhérentes sur les financements disponibles (subventions régionales, aides ADEME, certificats d'économie d'énergie)
- Accompagner les collectivités pour le suivi des marchés de fourniture de gaz naturel et d'électricité
- Réaliser les bilans d'activités annuels pour l'ADEME et la Région
- Participer au réseau régional/national des conseillers en énergie partagé

.../...

Profil requis :

- ✓ Formation bac +2 ou +3, spécialisée en énergétique et/ou en thermique en bâtiment
- ✓ Sens du relationnel, aisance dans la communication, capacité de travailler en équipe et avec les autres services, les communes adhérentes et les partenaires
- ✓ Connaissances approfondies des techniques de maîtrise de l'énergie, ENR, acteurs de ces filières, contexte énergétique et environnemental, tarification de l'énergie
- ✓ Première expérience de gestion énergétique appliquée à un patrimoine (bâtiments, infrastructures...) ou dans le secteur des ENR
- ✓ Créativité et curiosité, autonomie et esprit d'initiative
- ✓ Capacité d'expression et d'argumentation écrite et orale, rigueur et méthode
- ✓ Connaissance des collectivités territoriales et de leur organisation (mécanisme de décision, modes de gestion administrative et financière, acteurs...)
- ✓ Maîtrise indispensable des outils informatiques (Excel, Word et Power Point)
- ✓ Détenir le permis B (déplacements sont à prévoir)

Poste à pourvoir au 1er mars 2018

Pour plus d'informations vous pouvez contacter : Patrick OURLY ☎ 05.45.38.03.85

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de situation administrative) à
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération
drh@grandangouleme.fr

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas étudié

Date limite de dépôt des e de dépôt des candidatures : 20 décembre 2017